

SOUTENEZ L'ASSOCIATION ESA CARAIBES

DANS LA REALISATION DE SES ACTIONS SOLIDAIRES!

L'association ESA Caraïbes fait appel à votre solidarité afin de contribuer au financement de ses actions. Votre don sera intégralement affecté à la mise en œuvre des programmes soutenus par l'association.

Chaque don consenti au profit de l'association ESA Caraïbes permet de bénéficier d'une réduction d'impôts:

- pour les particuliers, à hauteur de 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable ;
- **pour les entreprises, à hauteur de 60% du montant des versements**, dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaire.

Si vous souhaitez faire bénéficier ESA Caraïbes d'un don par chèque :

- Libeller votre versement à **ESA Caraïbes**;
- Remplir le coupon ci-dessous ;

Je souhaite recevoir mes reçus fiscaux :

- L'envoyer à : **ESA Caraïbes - BP 1196, 97 249 FORT-DE-FRANCE CEDEX** - Votre reçu fiscal vous sera envoyé au moment de la déclaration d'impôt sur le revenu.

> Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque, à : Association ESA Caraïbes - BP 1196, 97 249 FORT-DE-FRANCE CEDEX

Par email

Je souhaite recevoir des informations de l'association ESA Caraïbes par e-mail (newsletters, etc.)

Par courrier